

En feuilletant les annales... Histoire du collège Saint Joseph

L'école Saint Joseph d'Herbignac date de février 1833, grâce au concours de M. Lizeul, maire et de M. le curé, le Père Malenfant qui engagèrent des pourparlers avec le Père de la Mennais, fondateur des Frères de l'instruction chrétienne, le frère Eloi fut le premier instituteur installé par le Père Jean-Marie de la Mennais lui-même.

La première classe fut d'abord installée dans une grande salle de la cure puis dans une salle mansardée au-dessus des halles de l'époque.

En 1851, M. Chomart de Kerdavy, maire, fit bâtir auprès du jardin du presbytère, une classe et un préau qui sera transformé plus tard en classe.

En 1861, M. Aupinel, maire, visitant la classe de 88 élèves, obtint la venue d'un 2ème Frère.

En 1887, l'école Saint Joseph qui comptait 181 élèves fut laïcisée... mais Herbignac ne voulait pas rester sans école chrétienne.

Un comité fut créé et une souscription lancée, M. de Kersauson mit un terrain à la disposition du comité et de nouvelles classes ouvrirent le 20 décembre 1887.

En 1884, l'école comptait 181 élèves dont 120 dans la deuxième classe.

1903 : c'est la sécularisation.

L'époque de la Grande Guerre fournit peu de renseignements sur l'école.

Pendant la guerre de 1939-1945, l'école est occupée par les allemands, tandis que les classes passent de chapelles en salles de café.

1962 : ouverture d'une classe de 6ème, avec 25 élèves. C'est le début du CEG.

1964 : le CEG devient mixte en 6ème. Il compte alors trois classes de 59 élèves.

1970 : les deux classes primaires restantes sont transférées à l'école Sainte Marie. Un contrat d'association est passé avec l'Etat.

1976 : le CEG Saint Joseph devient le Collège Saint Joseph, conformément à la réforme Ha-by.

1980 : l'AEP « La scolaire » qui gérait le Collège devient l'OGEC d'Herbignac.

Les Annales soulignent à diverses reprises l'aide généreuse apportée généreusement à l'école depuis sa fondation, par le clergé et de nombreuses familles d'Herbignac : dons en nature à l'époque où les salaires étaient maigres, don de son temps pour tous ceux qui ont géré l'école, dons en argent pour les constructions, prêt de terrain pour construire.

Puisse le collège Saint Joseph continuer encore longtemps à remplir la mission que Jean-Marie de la Mennais assignait à ses écoles : « Mes écoles sont instituées pour faire connaître Jésus-Christ »

Article écrit en 1981-1982 par Frère André Legland